

P-V de l'Assemblée ordinaire du 4 novembre 2006 à Lausanne

1. Accueil

- a. Philippe accueille les membres et salue les nouveaux venus à 9h30. Membres excusés : Fernande, Micaël, Françoise, Pascal, Marlyse, Angélique, Mélanie.
- b. Pour les nouveaux membres (au nombre de 7) : distribution des carnets de formation et la lettre pour les cotisations ainsi que le dossier de l'interprète.
- c. Présentation des nouveaux membres.

2. Ordre du jour

- a. Quelques ajouts : une intervention de Catherine D (point 4) + quelques divers demandés par Anne-Claude, Anita et une surprise de Séverine, Isabelle et Valérie (point 6).
- b. L'ordre du jour est accepté.

3. P-V de l'Assemblée Ordinaire du 01.10.2005 et P-V de l'Assemblée extraordinaire du 04.07.2006

- a. Il n'y a pas de remarques, ils sont acceptés à l'unanimité et leur auteure est chaleureusement remerciée.

4. Remarque de Catherine D : elle fait une petite mise au point concernant sa démission qui a pour raison des valeurs éthiques trop divergentes de celles de Procom. Le travail d'interprète n'était ni trop difficile ni trop dur (à ce que les rumeurs veulent faire courir), Catherine a démissionné pour des raisons profondément personnelles parce que ses valeurs n'étaient pas en adéquation avec la celles de la direction.

5. Vue d'ensemble de la situation actuelle

- a. Une médiation a eu lieu depuis cet été (cf. compte-rendu de la 1^{ère} médiation envoyé par Philippe). Voici de vive voix le compte-rendu de la 2^{ème} médiation par Philippe. Les devoirs de chaque partie ont permis d'avancer dans la discussion. Il y a néanmoins le problème de la commission technique : selon Procom c'est de leur ressort et cela n'a rien à faire dans un tableau des compétences de chaque partie. Ce point sera à l'ordre du jour de la prochaine rencontre. La 2^{ème} médiation s'est bien passée, la discussion s'est bien déroulée même si les divergences persistent. Les grandes différences d'opinion entre Procom et Arils doivent être abordées et même des points sensibles,

voire émotionnels peuvent être mis sur la table. Pour Anne-Claude, il reste encore des points qui vont amener des conflits mais il y a quand même une ouverture.

Selon Procom, il n'y a qu'un organe (dans leur tableau) qui peut décider sauf s'il s'agit de la CCT où l'on doit tous être d'accord. Pour eux, celui qui décide est celui qui prend la responsabilité et cette décision ne peut être partagée. Dans le tableau élaboré par Procom il y a plusieurs termes qui ont dû être explicités. Il est intéressant de noter d'ailleurs que pour Procom « ILS (interprètes en Langue des Signes) » est à différencier de « Arils » dans le sens où tous les interprètes ne seraient pas forcément membre de l'Arils (dans un avenir proche ou incertain) alors que pour nous l'« Arils » représente bien l'ensemble des interprètes.

Selon Anita, il est difficile, pour Urs Linder, de comprendre que, indépendamment du fait que les membres du groupe soient syndiqués ou non, le syndicat va défendre tout le groupe des ILS. Aussi l'Arils va défendre les conditions de travail, les conditions salariales pour tous ses membres.

Valérie relève que dans l'entretien qu'ont eu les nouvelles interprètes avec Urs Linder, elles ont aussi senti très fortement qu'il sous-entendait qu'elles ne pourraient rien faire avec l'Arils. C'est la raison pour laquelle, elles se sont très vite affiliées à l'association.

Le fait que les missions à 2 interprètes négociées avec l'OFAS sans l'Arils (en son temps) a enfin pu être évoqué. Pour Procom, c'était une période très difficile dans les négociations ; il n'en reste pas moins que, pour les interprètes c'était être mis devant le fait accompli.

Florence estime que pour le partenariat, il faut être consulté. Ce qui reste difficile est de recevoir un papier sans qu'on soit consulté, sans qu'on puisse en discuter. Est-ce clair pour eux ? Il faudra encore aborder ce sujet quand on discutera de leur petite lettre, ou par exemple quand ils négocient avec l'OFAS et que l'Arils n'entre jamais en ligne de compte.

Anne-Claude relève que le but est de tirer à la même corde et pas de s'opposer systématiquement. L'Arils est un soutien, une aide à la négociation entre Procom et l'OFAS (cf. négociation de l'époque entre la FSS-RR et l'OFAS où l'Arils avait été présente) dans le sens où elle peut appuyer les revendications avec des arguments.

Claire ajoute que même si les intentions sont de tirer à la même corde, pour Procom les salaires sont encore trop élevés.

Anne-Claude va dans le même sens en soulignant qu'il n'y a jamais eu d'indexation au coût de la vie.

La séance s'est conclue avec l'intention de créer un pont entre l'Arils et Procom (comité directeur) et de se rencontrer plus régulièrement (Procom demande des réunions tous les 2 mois). La prochaine

rencontre aura lieu le 27 novembre au SRILS à Lausanne avec probablement la même composition du groupe. Le souhait de Procom est une certaine continuité dans les échanges sans que les personnes changent trop souvent. Un compte-rendu « officiel » des deux séances de médiations sera écrit par Philippe, envoyé à Procom puis aux membres.

Ainsi pour la poursuite des entrevues avec Procom, il faut rester sur nos gardes tout en constatant l'ouverture et la bonne disposition de leur part.

Affaires courantes « d'actualité » à traiter.

- b. EFSLI: c'est une association européenne d'interprètes (on peut être membre individuel mais seules les associations ont le droit de vote) qui organise des rencontres dans divers lieux de l'Europe sur 2-3 jours (assemblée + conférence + ateliers de travail tout en anglais). Nous avons droit à 2 voix (c'est 2 voix par langue du pays). L'Arils participe aux frais de la participation mais cela ne couvre pas tout; la cotisation EFSLI a été payée et nous sommes toujours membres. Un dossier est à disposition mais personne ne se présente pour participer aux rencontres de l'EFSLI. Par contre Anne-Claude se charge de recevoir les informations provenant de l'EFSLI et de faire passer les infos.

Catherine D ajoute que les délégués peuvent être des personnes différentes. De plus, tous les documents sont archivés dans la bibliothèque chez Mylène.

Vote à l'unanimité pour continuer à payer les cotisations à l'EFSLI.

- c. Enquête santé. Marie-Claude fait un bref historique de cette enquête santé, apparue il y a un certain temps lorsque les conditions de travail étaient difficiles et que des personnes avaient des problèmes de santé. Un questionnaire était envoyé à tous les membres (en juillet) pour relever les maux sur notre corps provoqué par notre profession. Puis il était renvoyé à la responsable qui en faisait une synthèse pour l'Assemblée Générale de février. Cette trace écrite permet de mieux justifier nos arguments face à l'Ofas (l'Arils garde ce document). Séverine reprend la tâche de l'enquête santé et prendra contact avec Marie-Claude.

Pause jusqu'à 10h45

- d. Martin passe une information concernant la formation des interprètes. La suite est dans le « bleu » pour diverses raisons notamment la réforme de Bologne et les tracasseries financières de l'Ofas. Le peuple suisse a voté la péréquation financière qui touche certains domaines de l'AI, dont la formation ; dorénavant l'Ofas va se retirer de la formation pour les spécialistes de l'AI. Ce sera une tâche cantonale. Il

y aura probablement une future formation d'interprètes mais il faudra trouver une modalité de financement. La nouvelle péréquation financière entrera en 2008. Une réflexion a lieu, un projet est en phase de préparation.

- e. Formation continue: intervision + évaluation formative + apéro-signes + signécriture. Un calendrier suivra par mail pour les dates retenues.

Le comité doit réfléchir aux façons de contacter **toutes** les personnes sourdes.

- f. Cominter: les réunions se poursuivent. Chacun a reçu le compte-rendu. Anne-Claude précise qu'Isa Tuner est accompagné d'Urs Linder. C'est un avantage car il peut se prononcer tout de suite sur certains points: une ouverture, un échange et un dialogue ont été possibles. Certains points devront être traités avec les clients donc en Cominter et d'autres devront être traités dans les rencontres Procom-Arils. Anne-Claude et Sylvie vont trier les points selon les remarques qu'elles reçoivent. 2 thèmes chauds sont apparus et qui vont bientôt être débattus: les enterrements où l'on devrait avoir le droit d'avoir un/e interprète et le service d'interprétation les week-ends (tournus).

- g. Affiche pour la police diffusant les droits des sourds à pouvoir bénéficier d'interprètes ou de codeuses professionnels. Anne-Claude a réalisé un projet qui a été donné à un sourd graphiste. Le projet passe entre nos mains pour déterminer lequel est le plus adéquat.

Lorette pose la question de savoir comment la police contacte les interprètes (elle a entendu récemment que la police avait recours à des non-professionnels).

Anne-Claude répond que le but de ces affiches est de sensibiliser les services et les sourds pour dire qu'on a le droit d'avoir des personnes certifiées.

Nathalie ajoute que Procom a fait une information aux offices judiciaires du canton de Vaud.

Selon Martin, il faut envoyer plusieurs fois par année l'information.

- h. Liste des jetons de présence: une nouvelle mouture a été modifiée et envoyée par Angélique.

... et les affaires en attente s'accumulent et attendent encore ... on note les points, la liste s'allonge mais ... on n'arrive pas à les traiter et le temps passe, les bonnes volontés s'essoufflent. Florence relève que c'est symptomatique !

- i. Lettre envoyée aux membres est le résultat de ce constat amer sur la situation actuelle du comité de l'Arils. Il est à noter que la réunion « du devoir » a duré 8 heures. Le comité constate qu'il y a trop de choses à faire et que les membres s'essoufflent, l'envie chez certains

étant de démissionner. Un manque de compétences, de connaissances, des choses complexes font que le comité se sent un peu perdu et voudrait que les affaires se rassemblent et aient une cohérence. Le comité a besoin d'un renfort, d'un coup de main en d'autres mots d'une personne qui aurait ces compétences, ces connaissances.

Lorette propose de contacter le service du patronat qui peut aider par le biais de juriste, de spécialiste à décortiquer des points délicats.

Anita songe à être cette personne mais ne voudrait pas que cela soit bénévole. L'idée de Lorette est intéressante sauf que notre milieu semble bien spécialisé. Dans les syndicats, il y a la possibilité de se former : Anita demande à ce que le comité regarde s'il est possible, par le biais d'une formation « droit du travail », à désenchevêtrer tous ces éléments bien compliqués.

Nathalie pense aussi qu'on paie une cotisation au SSP et qu'il pourrait nous aider pour certains points (elle a elle-même eu recours à leurs services).

Pour Philippe, la question financière est pertinente et il y a de l'argent en caisse. Il y a des ressources aussi au SSP, Jean est très compétent mais comme il ne connaît pas notre profession il faudrait quelqu'un qui connaisse mieux notre milieu.

Anita fait remarquer qu'on n'a jamais fait l'expérience de demander plus d'aide au SSP. De plus, il faut aussi que chaque personne qui expérimente une situation difficile en fasse part à tous.

Philippe pense que quelque chose va changer dans le fonctionnement de l'Arils, dans le sens où l'on va rétribuer une personne.

Pour Anita, il faut explorer cette voie et mieux ficeler le projet pour le voter en Assemblée générale (février).

Philippe propose de faire un budget, un mode de fonctionnement de la personne qui va s'investir dans cette tâche ; de son côté, Anita réfléchit à ce poste. Elle ajoute que Martin ne veut pas être à la table des négociations avec Procom. De plus, il se pose la question de savoir s'il ne pourrait pas y avoir plusieurs personnes qui réfléchissent et commentent les échanges avec Procom.

Nathalie, qui ne peut s'engager, propose de lire les documents, de noter ses remarques.

Pour Anita, il serait intéressant de pouvoir compter sur une personne qui fasse « l'entonnoir » c'est-à-dire qu'elle lise, résume, voit les questions importantes et fasse part de ses remarques.

Philippe demande si une personne se présente pour remplir ce rôle.

Anne-Claude se déclare plutôt en périphérie et se met à disposition pour des remarques.

Isabelle voudrait bien recevoir et trier les mails mais actuellement elle ne se sent pas assez dans le milieu et a, de plus, beaucoup de questions sur des choses pratiques.

Nathalie pense que pour des raisons personnelles (problèmes personnels), on peut et il faut s'adresser directement au SSP.

Lorette se dit affolée de voir qu'on n'arrive pas à déléguer. On devrait pouvoir se faire épauler par une personne extérieure. On a aussi besoin d'air nouveau.

Pour Catherine D., il est étonnant que le comité ait voulu fonctionner à 6 alors qu'il y a un énorme travail et que les difficultés avec Procom sont bien présentes. Elle est du même avis que Lorette : le comité doit pouvoir compter sur une personne extérieure et en même temps pouvoir être épaulé par une personne de l'interne.

Philippe justifie le choix de rester à 6 : la situation se profilait à un moment où ce n'était pas une année d'élection et qu'on pensait pouvoir travailler à 6 afin d'épargner les membres pour pouvoir compter sur eux quand on en aurait besoin.

La prochaine réunion du comité aura lieu le 15 novembre, Anita y participera.

6. Divers

- a. L'Assemblée Générale de février 2007 sera une année d'élection.
- b. Anita pose la question de savoir si une personne serait d'accord d'organiser une petite formation sur « Comment aller sur un blog ? ». Ce serait fondamental. Philippe promet que le sujet sera au menu du prochain comité
- c. Anne-Claude annonce que la prochaine réunion pré-EFSLI (21 avril à Zurich) sera organisée par la BGD pour tous les interprètes. La journée de formation portera sur « Comment notre cerveau fonctionne quand on interprète ? ». Un mail va suivre.
- d. Anne-Claude clarifie la mention mystérieuse d'OSM (opération sous-marin). A l'époque, c'était l'idée secrète d'imaginer ensemble et de se renseigner si on pouvait mettre sur pied un service d'ILS parallèle. Finalement, nous avons été court-circuités par tous les éléments extérieurs. Actuellement, Anne-Claude se sent bien prise dans le processus de la médiation donc, loyalement elle ne peut pas être dans ce projet. Peut-être qu'un groupe pourrait poursuivre l'idée et des informations peuvent être demandées.

Catherine D. précise qu'en Finlande, ils ont un système « VIA » qui est autonome, plus décentralisé que Ofas-Procm. Ils insistent sur la création de petits groupes. Elle peut faire le lien et retrouver les informations nécessaires au besoin.

Philippe ajoute que les quelques membres du comité se retirent aussi.

- e. Isabelle, Valérie et Séverine ont un petit mot de remerciement sur un ton humoristique pour les personnes qui se sont engagées à les

soutenir. Ce petit clin d'œil fait référence à un certain mois d'août riche en péripéties et épisodes où les trois nouvelles interprètes, sans ce soutien, ne seraient pas là et surtout pas avec ces conditions.

7. Apéro d'accueil : Philippe clôt l'Assemblée à 12h30

Pour la prise du P-V
Catherine Tena